

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Des plaintes fondées ont été adressées au Gouvernement à l'occasion du jet de matériaux, immondices ou objets divers sur la voie du chemin de fer, particulièrement par les riverains.

Des ordres ont été donnés pour rechercher et poursuivre les auteurs de ces contraventions que l'art. 21 de l'Ordonnance du 4 décembre 1869 punit d'une amende de 16 à 3,000 francs.

La Société Chorale l'*Avenir* a fait, dimanche dernier, sa sortie annuelle à Antibes et à Juan-les-Pins.

Arrivée en gare d'Antibes à 8 h. 49, notre Société a été reçue, sur le quai de la gare, aux sons de l'*Hymne Monégasque*, brillamment exécuté par la musique l'*Harmonie Antiboise*, à qui, en souvenir des succès qu'elle vient de remporter au Concours musical de l'Exposition, a été offerte une superbe couronne cravatée aux couleurs monégasques et françaises.

La réception a été des plus cordiales. Un défilé s'est ensuite formé et, précédé de la musique, qui jouait d'entraînants pas-redoublés, la Chorale s'est rendue devant l'hôtel de ville, où elle a été reçue par M. Marchand, premier adjoint, accompagné de MM. Pugnaire et Chancel, conseillers municipaux, et où elle a exécuté, avec sa perfection habituelle, le chœur *France* et la *Marseillaise*, à laquelle l'*Harmonie Antiboise* a répondu par l'*Hymne Monégasque*.

La réception officielle terminée, les deux Sociétés se sont rendues sur la place Nationale, où un véritable concert a été improvisé. Tour à tour, les deux excellentes Sociétés y ont fait entendre les meilleurs morceaux de leur répertoire, et cette audition a été chaudement applaudie par les *dilettanti* antibois qui, malgré l'heure matinale, s'étaient rendus sur la place, et n'ont pas ménagé leurs applaudissements à nos excellents orphéonistes.

Après le vermouth d'honneur, la Société s'est rendue à Juan-les-Pins, où au Grand-Hôtel, dans un site splendide, a été servi le banquet traditionnel. Au dessert, plusieurs toasts ont été portés par M. Gindre, le sympathique président ; par M. le Curé Mercier, par M. Pugnaire, qui a porté la santé de LL. AA. SS. le Prince Albert, la Princesse Alice et le Prince Louis ; par M. Marchand et plusieurs invités. Plusieurs membres de la Chorale ont égayé la fin du repas par des chansons fort bien interprétées.

A 7 heures, les Sociétaires étaient de retour à Monaco, enchantés de cette belle journée et de la cordiale et chaleureuse réception qui leur a été faite à Antibes.

M. Bernard Treglia, président de l'*Estudiantina Monégasque*, vient de remettre au Gouvernement une somme de 123 francs, prélevée sur les recettes de la fête qui a été donnée par la Société au terrain

Radziwill. Cette somme a été distribuée au Bureau de Bienfaisance, à l'Œuvre de Saint-Vincent-de-Paul et aux Sœurs de Bon-Secours.

S. Exc. M. le Gouverneur Général a adressé à M. Treglia une lettre de remerciements.

La Fête-Dieu a été célébrée à Monaco avec la pompe accoutumée et au milieu d'une grande affluence. Le cortège de la procession, auquel avaient pris part S. Exc. M. le Gouverneur Général, à la tête de toutes les autorités civiles et militaires, a parcouru successivement la rue du Tribunal, la place du Palais, la rue du Milieu, la rue Basse, la rue de Lorraine et la place de la Visitation.

La bénédiction a été donnée par M^{gr} l'Evêque, sur la place du Palais où était rangée la compagnie des Gardes d'honneur, dans la chapelle du Palais et dans celle des Pénitents, ainsi que sur deux très élégants reposoirs ornés de tentures admirablement disposées et de massifs de fleurs et de verdure qui avaient été élevés l'un, place du Palais, l'autre, place de la Visitation, tandis que la Société *Philharmonique de Monaco* exécutait les plus belles marches de son excellent répertoire, et que retentissait la voix du canon pour les saluts réglementaires.

Dimanche après-midi a eu lieu la procession de la paroisse Sainte-Dévote.

Dimanche prochain, 24 juin, la procession en l'honneur du Très Saint-Sacrement aura lieu en la paroisse de Monte Carlo à 4 heures et demie de l'après-midi.

Samedi prochain, 23 juin, un service funèbre sera célébré à 10 heures précises dans la Cathédrale pour le repos de l'âme du R. P. Gastaldi, ancien vicaire de la Cathédrale.

Sa Grandeur y assistera, entourée du clergé Séculier et Régulier de la Principauté.

Au Casino de Monte Carlo, les concerts du soir ont repris, pour la plus grande satisfaction de nos hôtes et des habitants, qui prennent le plus vif plaisir, par ces belles soirées d'été, à respirer l'air exquis de la Terrasse au son de notre merveilleux orchestre.

Les concerts du jeudi et du dimanche ont lieu, dorénavant, à 3 heures et demie, au kiosque de la Terrasse.

M. le Comte Gastaldi, maire de Monaco a pris les deux arrêtés suivants :

Nous, Maire de la Ville de Monaco, Officier de l'Ordre de Saint-Charles, Chevalier de la Légion d'honneur :

Vu l'Ordonnance sur la Police Générale en date du 6 juin 1867 ;

Avons Arrêté et Arrêtons :

ARTICLE PREMIER

Il est défendu d'étendre du linge aux fenêtres et dans tous les endroits apparents, notamment dans les cours et jardins des maisons et aux fenêtres donnant sur une voie publique et visibles de la voie publique.

ART. 2

Les seuls endroits affectés provisoirement à l'étendage sont la plage du boulevard de la Condamine, de la plage de Fontvieille et la plage de Larvotto.

ART. 3

Les contraventions seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux articles 472 § 15 et 475 du Code pénal.

ART. 4

M. le Directeur de la Police et M. le Commandant des Carabiniers sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent Arrêté.

Nous, Maire de la Ville de Monaco, Officier de l'Ordre de Saint-Charles, Chevalier de la Légion d'honneur ;

Rappelons aux habitants les prescriptions de l'article 145 de l'Ordonnance du 6 juin 1867, concernant les baigneurs :

ARTICLE PREMIER. — Il est expressément défendu à toute personne de se baigner le long du boulevard, depuis l'établissement des Bains de Mer jusqu'à l'usine de l'Electricité, quartier de Monte Carlo.

ART. 2. — Tout individu pourra se baigner depuis la gare de Monte Carlo jusqu'à la plage du Tenao, ainsi que sur la plage dite du Canton située à l'Ouest du Palais, dans la partie qui s'étend au-dessous de ses murs jusqu'à la villa Noghès, s'il est revêtu d'un caleçon ou de tout autre vêtement.

ART. 3. — La partie de la plage comprise entre la villa Noghès et la pointe de la propriété Lefebvre (Fontaine-Vieille), limitée par deux poteaux, sera exclusivement réservée aux femmes.

ART. 4. — Les contrevenants seront passibles d'une amende de 7 à 15 francs, conformément à l'article 191 de l'Ordonnance précitée.

ART. 5. — Le Directeur de la Police et le Commandant des Carabiniers sont chargés de l'exécution du présent Arrêté.

La Société du Sport Vélocipédique Monégasque fera le dimanche 24 juin courant, une sortie officielle, avec fanfare.

Tous les membres sont invités à prendre part à cette sortie, qui sera très probablement la dernière de la saison d'été.

Une circulaire adressée individuellement à chaque sociétaire règlera les détails de cette réunion.

La gendarmerie du Carnier vient de mettre la main sur un jeune malfaiteur des plus dangereux, le nommé Perrino Antoine, pourvu déjà de nombreuses condamnations. Il y a lieu de croire qu'avec un nommé Rovero, arrêté récemment, Perrino était à la tête d'une bande de cambrioleurs opérant depuis quelque temps dans la Principauté et les environs, et qu'une recherche active ne va pas tarder à mettre tout entière dans l'impossibilité de nuire.

Dans son audience du 15 juin courant, le Tribunal Supérieur a condamné le nommé Laurent Viale, né à Airule, province de Port-Maurice (Italie), le 27 février 1855, journalier, demeurant à Airule, à trois jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Jeudi 21 Juin 1900, à 8 heures 1/2 du soir

GRAND CONCERT

sous la direction de M. Arturo VIGNA

Le Roman de Pierrot et Pierrette..... Burgmein.
(Historiette musicale).

- A. Sérénade de Pierrot et Pierrette.
- B. Duo amoureux.
- C. Bal de noces.
- D. Cortège nuptial.

Patrie, ouverture dramatique..... Bizet.

Prélude du 4^e acte de la Traviata..... Verdi.

Renouveau, grande mazurka de concert... Corsanego.

Marche hongroise de la Damnation de Faust (légende dramatique en 4 parties). Berlioz.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE

Billets collectifs à prix réduits pour Paris. — Du 1^{er} juin au 31 octobre 1900, toutes les gares situées à plus de cent kilomètres de Paris délivreront des billets aux familles (époux, ascendants, descendants) d'au moins trois personnes, voyageant ensemble.

Pour les familles de trois personnes, le prix perçu sera égal à celui de trois billets d'aller et retour ordinaires.

Pour les familles plus nombreuses, le prix ci-dessus sera augmenté de la moitié du prix d'un billet d'aller et retour pour chacun des membres de la famille en plus des trois personnes.

Le prix total ne pourra être inférieur à 50 % du prix qui serait perçu pour l'ensemble de la famille si le tarif général était appliqué.

Ces billets seront valables pendant 12 jours pour les parcours de 100 à 700 kilomètres; 14 jours pour les parcours de 701 à 900 kilom.; 16 jours pour les parcours au-delà de 900 kilom. Faculté de prolongation de moitié à deux reprises, moyennant un supplément de 10 % chaque fois.

Prolongation de la validité des billets d'aller et retour ordinaires. — A partir du 1^{er} juin, et pendant toute la durée de l'Exposition, la validité des billets d'aller et retour ordinaires pour Paris sera ainsi fixée :

4 jours pour les distances de 100 à 200 kilom.	
6 » » » 201 à 300 kilom.	
8 » » » 301 à 400 kilom.	
10 » » » 401 à 500 kilom.	
12 » » » 501 à 600 kilom.	
14 » » » 701 à 900 kilom.	
16 » » » au-delà de 900 kilom.	

Faculté de prolongation de moitié à deux reprises moyennant un supplément de 10 % chaque fois.

SUR LE LITTORAL

M^{me} la comtesse Tolstoï a quitté Nice vendredi allant à Paris et de là à St-Petersbourg.

M. Farner, commissaire spécial adjoint, a été désigné pour remplir les fonctions de commissaire spécial à Saint-Martin-Vésubie pendant la saison d'été.

M. Louis Burin-Desrozières, lieutenant breveté de chasseurs à pied, attaché à l'état-major de la 29^e division, à Nice, est fiancé à M^{lle} Isabelle de Graffenried-Villars, fille du baron et de la baronne de Graffenried-Villars, née Diesbach.

Le mariage sera célébré dans les premiers jours du mois d'août, dans la chapelle du château de Villars, près Morat (Suisse).

AU DEHORS

Le khédivé, accompagné d'une suite nombreuse, arrivera jeudi en Angleterre, où, après une semaine de séjour, il s'embarquera le 28 juin pour Calais et Paris afin de venir visiter l'Exposition.

Le gouverneur général de l'Algérie a quitté Alger, hier matin, pour effectuer un voyage d'une quinzaine de jours dans la province de Constantine.

M. Laferrière a voulu accomplir, dès maintenant, ce voyage, qui était prévu pour octobre, en prévision des sessions et des travaux auxquels le budget spécial pourra donner lieu à la rentrée.

Le gouverneur général visitera successivement Sétif, Constantine, Batna, Guelma, Bône, Philippeville et Bougie. Il est accompagné par M^{me} et M^{lle} Laferrière, ainsi que par MM. de Peyerimhoff, directeur de son cabinet; le capitaine Salles et Dormoy, inspecteur général de la colonisation.

De Paris :

M. Deschanel a présidé, dimanche, au cirque d'hiver, la distribution des récompenses de la Société nationale d'encouragement au bien. Il était assisté de MM. Stéphen Liégeard et du docteur Beauvais, de MM. Georges Picot, Victor Legrand, président et vice-président de l'Association, de M. Alfred Conscience, secrétaire général.

M. Deschanel a fait l'éloge de l'œuvre entreprise et on a donné lecture du palmarès.

Les couronnes civiques — la plus haute récompense que puisse accorder la Société — ont été décernées à MM. Emile Cheysson, inspecteur général des ponts et chaussées, professeur à l'école des mines; Ernest Legouvé, doyen de l'Académie française, et à l'Association des Dames françaises de la Croix-Rouge.

Des médailles spéciales et des médailles d'or, des prix de fondation et enfin plus de 300 médailles d'honneur ont été distribuées à des personnes habitant la France et l'Etranger, en récompense « d'actes de dévouement et de piété filiale », et cinquante autres à divers fonctionnaires méritants des ministères de l'instruction publique, de la guerre et de l'agriculture.

Lettre de Paris

Paris, 17 juin 1900.

De quoi parler en ce moment sinon de l'Exposition qui est bien réellement Universelle, car on y trouve tout ce qu'on peut souhaiter dans le domaine de l'agréable comme dans celui de l'utile. Depuis quelques jours, le grand cube blanc, construit près du pont de l'Alma, abrite dans ses salles d'innombrables et successifs Congrès qui, tous, fonctionnent de leur mieux, mettant une note sévère dans cette rue de Paris où la folie règne en maîtresse. Le contraste est piquant, du reste : d'un côté la foule insouciant et gaie qui badaude aux parades des attractions et s'attarde avec complaisance aux boniments des pitres, savourant comme une mélodie le bruit assourdissant des grosses caisses; d'un autre côté les congressistes en redingote et chapeau de soie qui se précipitent, au sortir d'un bon déjeuner, dans la salle B ou dans la salle F, pour y agiter les plus graves questions.

Par instants, les congressistes vont faire un tour rue de Paris, sans doute pour se reposer des discussions et des controverses. Le public des congrès est curieux à observer. Il y a là des femmes, des enfants, de vieux messieurs et de jeunes ecclésiastiques qui viennent dormir dans les salles par la trop grande chaleur, cependant que l'orateur débite, monotone, son long rapport que peu écoutent. Et cela fait l'effet d'un sermon qui berce mollement les rêves des ouailles.

Puis le temps est si bizarre : il pleut souvent dans la journée. L'autre jour, par exemple, c'était l'inauguration du vieil Arles, aux Invalides. « Quand lou soleu brillo, disait le programme, la cigale canto. » Le soleil n'a pas brillé et la cigale a chanté tout de même. Un concert, organisé en plein air, au milieu de vieilles ruines bien imitées, au milieu d'inscriptions méridionales, telles que : « A la glori dou Terraire », sur une place que limitent le « Plan di Fouille », le « Cantoun de Puech », le Cairé dis alis camps ». La cigale chantait au-dessus d'un toit de parapluies.

« Nous avons oublié le soleil à Marseille », s'est écrié,

avec l'accent le plus pur de la Cannebière, un des organisateurs de la fête.

* *

Autre attraction, pour les esprits sérieux, que l'Exposition offre à ses fidèles admirateurs : c'est un travail des plus curieux effectué par le bureau de la statistique judiciaire, travail consistant dans une série de graphiques dus à la plume autorisée de M. Tarde, le savant professeur du Collège de France, et ancien chef de la statistique au ministère de la justice. Ces graphiques tracent pour ainsi dire la « courbe numérique » décrite par chaque genre de procès civil, par chaque genre d'infraction criminelle depuis le commencement du siècle.

On y touche du doigt, ou plutôt de l'œil, en quelques minutes, des résultats vraiment curieux.

En ce qui concerne la processivité civile, par exemple, vous constatez qu'elle n'a augmenté de 1840 à 1895 que de 33 à 35 pour 10,000 habitants. Résultat fait pour surprendre bon nombre de gens qui s'en vont répétant que l'accroissement des affaires se traduit par une augmentation de procès.

Les actes notariés, eux, ont décrit une franche et véritable baisse et qui se poursuit à l'heure actuelle sans interruption.

Quand on entre dans le détail de chaque genre de procès civil, on trouve, au point de vue des divorces et des séparations de corps, une courbe croissante effrayante de rapidité. De 3,700 séparations de corps demandées en 1883, on saute à 12,000 divorces ou séparations demandées en 1896. De 1884 — date du rétablissement du divorce — à 1888, la courbe de la séparation de corps, subissant la concurrence du divorce, fléchit un peu. Mais en 1888, elle se relève subitement et marche de pair avec celle du divorce. C'est naturellement la classe ouvrière qui fournit le contingent de ceux-ci sur le chiffre d'habitants varie, du reste, avec les départements. La moyenne pour la France étant de 19,3 sur 100,000 habitants, on trouve à Paris, le chiffre maximum 70,2 et dans la Lozère le chiffre minimum de 1,5.

* *

La musique tient une large part, malgré qu'elle soit le moins matériel des arts, dans l'enceinte de ce petit pays des Mille et une Nuits que notre irrévérencieux confrère Jean Lorrain persiste à appeler le « Grand Bazar », sans en contester, toutefois, l'agrément et les merveilles.

Je ne veux pas parler de la musique plus ou moins exotique qui frappe et souvent écorche les oreilles à la porte ou à l'intérieur des nombreuses industries particulières, dites « attractions payantes » de l'Exposition. Mais, par contre, on ne saurait ne pas applaudir aux intéressantes auditions organisées par la direction des Concerts officiels. La dernière séance a été consacrée à la seule musique française, en considérant comme telle la reproduction des Gluck, Spontini, Meyerbeer et autres maîtres dont les œuvres vivent le jour en France.

A ce concert, qui a commencé modestement par l'ouverture du *Pré aux Clercs* d'Hérold, ont été remarquablement interprétés des fragments du poème symphonique de Pierné, l'*An Mil*, qui témoignent d'une rare maîtrise de la part du compositeur. On les a précédemment entendus aux concerts de chez Colonne et aux Concerts Classiques de Monte Carlo, et je crois qu'ils y furent plus avantageusement appréciés qu'à l'Exposition, où le public, légèrement décontenancé par l'originalité du sujet et l'abondance de la description, n'a pas le loisir de s'identifier avec la donnée. Cela prouve que pour ces auditions, les œuvres simples et soutenues, d'une intelligence facile, sont les meilleures.

C'est ainsi que, — toujours à la même séance, — la grande fresque de M. Théodore Dubois, inspirée du « Baptême de Clovis », a porté de toutes les forces vocales et instrumentales que le compositeur y a répandues, et avec quelle profusion ! De beaux ensembles, de belles phrases bien chantées par MM. Escalais et Noté, ont été vivement applaudis, non moins que certaines pages d'une imposante majesté, sinon d'un caractère bien personnel.

Dans cet ordre d'idées, il faut également ranger la *Marche Solennelle* de M. Massenet, qui ne vaut que par le déchainement de formidables sonorités.

On a fait un accueil chaleureux au fragment si connu de la *Vestale*, de Spontini, où M^{me} Adiny a retrouvé de beaux et sincères accents, et la palme du succès est échue à Bizet, pour sa délicieuse suite d'orchestre de l'*Arlésienne*, dont le menuet a été bissé.

L'exécution en fut exquise sous la direction de M. Tafanel qui fut l'objet de frénétiques ovations au cours de ce concert que le Président de la République a honoré de sa présence.

L. S.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

La télégraphie sans fil adoptée par la marine marchande allemande. — D'après *Electrical Review* de New-York, le *Lloyd* de l'Allemagne du Nord aurait décidé de pourvoir ses navires rapides avec des appareils nécessaires pour la télégraphie sans fil, afin de leur permettre d'annoncer leur arrivée dès qu'ils se rapprocheraient des côtes allemandes, en correspondant avec des stations installées à cet effet dans une île près de l'embouchure de l'Ems dans la mer du Nord.

Il est question de faire une installation analogue sur le navire-phare des Nantuckets Shoals, au large de la côte du Massachusetts, ce qui permettrait de signaler l'arrivée des navires plusieurs heures avant qu'ils ne puissent être vus à Fire-Island.

Les premiers résultats du Transsibérien. — La construction du chemin de fer transsibérien a été menée, comme on sait, avec une grande rapidité. Après neuf ans de travaux, 5,062 verstes ont été couvertes de rails, ce qui donne une moyenne de 562 verstes par an. Cette année, les communications se trouveront assurées entre le continent européen et Vladivostock, en partie par chemin de fer, en partie par bateau à vapeur. Le voyage prendra une durée de deux semaines et demie environ; les communications seront encore rendues faciles après l'achèvement du tronçon contournant le Baïkal de la ligne de l'Est chinois: cette dernière doit relier le Transsibérien par la voie la plus directe avec Vladivostock et Dalny.

L'étendue totale du grand Transsibérien, en y ajoutant le chemin de fer de Mandchourie, comprendra 8,313 verstes. L'itinéraire le plus direct d'un océan à l'autre, par voie de terre, sera le Havre, Paris, Cologne, Berlin, Varsovie, Moscou, Samara, Irkoutsk, Vladivostock.

Sur les 11,100 verstes à parcourir sur rails, 450 appartiennent à la France, 150 à la Belgique, 1,000 à l'Allemagne, 3,400 à la Russie d'Europe, 6,100 à la Russie d'Asie et à la Mandchourie. Les résultats immédiats de l'exploitation du Transsibérien ont dépassé les prévisions.

Depuis 1895 jusqu'en 1899, voici la progression :

	Voyageurs.	Marchandises. Killog.
1896.....	417,000	11,433,000
1897.....	600,000	27,485,000
1898.....	1,049,000	43,371,000
1899.....	1,075,000	40,759,000

Parmi les marchandises exportées de Sibérie, les céréales forment 42 p. 100; viennent ensuite la viande, la volaille, le beurre, les suifs, les peaux, la laine, les œufs. Comme chargement de transit, il faut citer: le thé, dont il a été transporté en 1897, 1,740,000 pouds; en 1898, 2,230,000 pouds. Après l'achèvement complet de la ligne, le prix du billet de première classe, avec wagons-lits, de Moscou à Vladivostock, sera de 115 roubles (306 francs). Il faudra pour se rendre de Paris ou de Londres (en première classe) à Shanghai, seize jours, et le prix du voyage sera de 850 francs, au lieu de trente-quatre ou de trente-six jours de voyage par mer, coûtant actuellement 2,200 francs.

Ascension sensationnelle. — On fait en ce moment, au Righi-First, au cœur même de l'un des grands massifs des Alpes helvétiques, au bord du lac des Quatre-Cantons, les préparatifs d'une ascension exceptionnellement sensationnelle.

Vers la fin du mois de juin ou dans les premiers jours de juillet, suivant l'état du ciel, le ballon *Jupiter* partira de l'hôtel du Righi-First, à l'altitude (sans précédent dans l'histoire de l'aérostation) de 1,456 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il sera monté par M. Spelterini, qui fera ainsi sa 509^e ascension, et par notre confrère Emile Gautier. Deux autres places — car le *Jupiter* peut porter quatre passagers — sont réservées à des amateurs de bonne volonté.

Déjà les 250 tubes d'hydrogène pur destinés au gonflement sont arrivés à pied d'œuvre par le chemin de fer à crémaillère Arth-Righi-Baud. Le reste du matériel est en route.

Puisque nous en sommes au chapitre des ascensions sensationnelles, signalons une nouvelle encore inédite

qui pourrait avoir une certaine importance au point de vue de l'avenir de la navigation aérienne.

On sait que le comte allemand Zeppelin fait construire à grands frais, depuis de longs mois, une immense aéro-nef de son invention qui présenterait la solution du problème tant cherché. La machine est aujourd'hui à peu près terminée et elle subira l'épreuve du premier lancement vers la fin de ce mois ou au commencement de juillet.

LETTRES ET ARTS

Quelques pensées de M^e Falateuf cueillies dans les discours qu'il prononça comme bâtonnier en 1882 et en 1883.

Sur la profession d'avocat :

« La profession est difficile; les règles en sont impérieuses; le succès en est lent; le résultat matériel, plus lent encore.

Gardez nos règles; aucun des noms inscrits sur notre tableau n'a jamais figuré dans l'état-major des grands désastres financiers. »

Puis encore sur le barreau :

« Le barreau est une des formes de la liberté; il naît et meurt avec elle. Mais tant qu'il peut élever la voix, ne désespérons pas du droit. Est-il une plainte légitime dont il ne se soit pas fait l'écho? une institution respectable, une conscience opprimée qui n'aient pas trouvé en lui un défenseur? Quel est le pouvoir devant lequel il a volontairement fait taire sa protestation?

Sur les jeunes avocats se destinant à la politique et notamment M^{es} Poincaré et Millerand, secrétaire, cette année là, de la conférence que présidait l'éminent bâtonnier :

Ce que je crains, ce sont les illusions de la vie publique vous entraînant loin des réalités de notre profession, c'est la politique vous éloignant du barreau.

Avez-vous bien calculé vos forces et mesuré l'étendue de vos responsabilités? Avocats encore sans clientèle, vous sollicitez celle du pays!... Alors que vous avez à peine navigué, abordant résolument la haute mer, vous réclamez, du jour au lendemain, une place au gouvernail de la barque qui ne porte plus César et sa fortune, mais la France et son avenir! »

Quelques mois après ce discours, M^e Millerand était élu conseiller municipal de Paris, et M^e Poincaré député. Et le jour où meurt M^e Falateuf, ils sont ancien ministre et ministre.

La matinée offerte hier aux étudiants par la Comédie-Française a été superbe et l'œuvre maîtresse de Victor Hugo « Ruy-Blas », y a été frénétiquement applaudie.

A la fin de chaque acte, les interprètes, notamment M^{lle} Bartet, MM. Mounet-Sully, Paul Mounet et Laugier, ont été rappelés, bissés et trissés par les bravos enthousiastes et admirablement cadencés de l'assistance.

A la fin du troisième acte, M. Truffier s'est avancé à la rampe et a dit une pièce de vers à la jeunesse, après quoi il a remercié les étudiants.

« Quand la Comédie-Française retournera glaner des succès sur la rive droite, a dit l'excellent artiste, elle n'oubliera jamais les lilas du vieux Luxembourg, ni la jeunesse du quartier Latin. »

M. Georges Leygues, ministre de l'instruction publique, est arrivé au commencement du second acte.

Sa présence n'a donné lieu à aucune manifestation.

Les Sévriennes, tel est le roman de début de M^{me} G. Reval, début plein de promesses; disons-le tout de suite.

Est-ce un panégyrique? Est-ce un réquisitoire?

Le cas ne paraît pas tout d'abord facile à déterminer. C'est assez dire qu'on est en présence d'un livre peu commun, qu'il faut voir de très près, étudier avec une profonde attention, et juger avec une circonspection non moindre.

Pour tous les adversaires du haut enseignement féminin, pour tous ceux qui en sont restés à la vieille donnée, et sont toujours, au fond, du parti de Chrysale, pour tous ceux qui répéteraient volontiers, s'ils l'osaient, avec le bonhomme des *Femmes savantes* :

..... Qu'une femme en sait toujours assez,

Quand la capacité de son esprit se hausse

A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse...

Les Sévriennes représentent bel et bien quelque chose comme un formidable coup de massue asséné à la culture féminine. Tous ceux-là — je veux dire tous les réactionnaires en matière d'enseignement, et, je crois bien, tous les réactionnaires proprement dits — tressailleront d'aise en voyant dans *Les Sévriennes* ce que deviennent certaines élèves des ruieux douées de l'Ecole normale supérieure de jeunes filles — dont la rue d'Ulm est à Sévres. Ils auront de quoi se scandaliser, et ils ne manqueront pas de le faire, on n'en saurait douter, à chaque page, sinon à chaque ligne de ce livre si libre, où ils ne voudront voir que des souvenirs et des moqueries sans nombre prodiguées à un des plus grands noms de la République, à peine déguisé par le pseudonyme trop transparent de M^{me} Jules Ferron.

Mais voilà!... Il n'y a pas que des réactionnaires. Il existe encore parmi nous des libéraux vraiment dignes de ce nom, des libéraux sincères et convaincus, qui, croyant à la plénitude du droit intellectuel des femmes, croient aussi bien volontiers à l'utilité et à la dignité du plus haut enseignement qui leur soit donné.

Ceux-là feront très vraisemblablement la part large au roman qui est conté dans *Les Sévriennes*, et seront frappés surtout du talent et du savoir — on peut même dire de l'érudition et de la virtuosité littéraire hors ligne — qu'y déploie l'auteur, M^{me} G. Reval, ancienne élève de Sévres. A leurs yeux, un tel livre constituera certainement, avec un spécimen des plus remarquables de la force des études à Sévres, et de la manière dont les « Sévriennes » apprennent à écrire, un argument sans réplique pour la démonstration de la capacité intellectuelle des femmes. Tout porte à croire que de cet ouvrage ils retiendront surtout les révélations véritablement saisissantes sur la situation faite, en bien des endroits, aux femmes professeurs dans les lycées de jeunes filles, par l'intolérance foncière, l'incurable mesquinerie d'idées, et l'âpre violence de préjugés de la société provinciale.

Bien mal inspirés seraient les serviteurs dévoués de la liberté et du progrès, s'ils ne prenaient que médiocrement garde à l'isolement monstrueux de la femme chargée par l'Etat de dispenser la manne de l'instruction rationnelle aux jeunes filles. Rien que pour les deux chapitres intitulés « Professeur-Femme » et « le Suicide d'Isabelle Marlotte » qui ouvrent sur ce triste sujet des horizons si précis, il faudrait lire *Les Sévriennes* et, tout compte fait, applaudir à leur publication. (Paul Ollendorf, éditeur.)

MARINE ET COLONIES

ANGLETERRE. — L'amirauté va commander à l'industrie privée 4 croiseurs cuirassés et un croiseur protégé, ainsi que la machinerie de deux cuirassés, de six croiseurs cuirassés et d'un croiseur protégé.

Un dépôt naval va être créé à Falmouth où stationneront les torpilleurs et contre-torpilleurs de l'ouest et une escadrille de canonnières torpilleurs. Un vieux cuirassé servira de dépôt flottant.

ALLEMAGNE. — La loi sur l'augmentation de la flotte sera bientôt promulguée après la formalité de la troisième lecture.

RUSSIE. — La flotte russe s'est augmentée du croiseur *Bayan* lancé à Toulon le 12 juin et du croiseur protégé *Wargag*, construit à Philadelphie.

ITALIE. — Le conseil supérieur a arrêté définitivement le type des deux cuirassés *Amalfi* et *Genova*, en construction à Castellamare et à la Spezia. Ils porteront 600 hommes, 26 canons et 4 lance-torpilles.

TURQUIE. — Sept bâtiments cuirassés sont en transformation et en réparation.

ETATS-UNIS. — Les commissions parlementaires demandent le crédit nécessaire pour la mise en chantiers de cinq sous-marins du type *Holland*, qui coûterait 170,000 dollars chacun, et de bâtiments nécessaires au transport de ces sous-marins.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

VENTE APRÈS FAILLITE

D'un fonds de commerce de **ROBES et MANTEAUX**, situé à Monte Carlo; boulevard des Moulins.

S'adresser à M. Cioco, syndic.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 10 au 17 Juin 1900

GALERIA, br. goél. *Conception*, fr., c. Simon Pietri, charbon.
 TORRE SALINE, b. *Angelo-Padre*, it., c. de Dominici, id.
 SAN STEFANO, b. *Monte Allegro*, ital., c. Biagio, id.
 ONEGLIA, b. *Ville-de-Marseille*, fr., c. Perrier, sur lest.
 CANNES, b. *Monte-Carlo*, fr., c. Ferrero, sable.
 Id. b. *Louise*, fr., c. Garel, id.
 Id. b. *Indus*, fr., c. Tassis, id.
 Id. b. *Bon-Pêcheur*, fr., c. Arnaud, id.
 Id. b. *Fortune*, fr., c. Dalbéra, id.
 Id. b. *Diva-Pugliana*, fr., c. Rhun, id.
 Id. b. *Louise-Auguste*, fr., c. Gandillet, id.
 Id. b. *Ville-de-Monaco*, fr., c. Bianchy, id.

Départs du 10 au 17 Juin

CANNES, b. *Monte-Carlo*, fr., c. Ferrero, sur lest.
 Id. b. *Louise*, fr., c. Garel, id.
 Id. b. *Indus*, fr., c. Tassis, id.
 Id. b. *Ville-de-Monaco*, fr., c. Bianchy, id.
 Id. b. *Louise-Auguste*, fr., c. Gandillet, id.
 Id. b. *Fortune*, fr., c. Dalbéra, id.
 Id. b. *Bon-Pêcheur*, fr., c. Arnaud, id.
 Id. b. *Diva-Pugliana*, fr., c. Rhun, id.
 SAINT-TROPEZ, b. *Saint-Louis*, fr., c. Jourdan, id.
 Id. b. *Virginie*, fr. c. Brun, id.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers du sieur Natal BUS, plombier-zingueur, demeurant à Monaco, sont invités à se réunir dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le 25 juin courant, à 3 heures du soir, à l'effet d'être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Pour le Greffier en Chef,
 A. Cioco, C. G.

AVIS

A VENDRE un fonds de commerce dépendant de la faillite Piermarini, situé à Monaco, rue de Millo, à la Condamine, comprenant une buvette, un Restaurant ayant pour enseigne « RESTAURANT DE PROVENCE », et vingt chambres meublées.

Faire les offres à M. Cioco avant le 2 juillet prochain.
 Le Syndic, A. Cioco.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco
 2, rue du Tribunal, 2.

VENTE SUR LICITATION

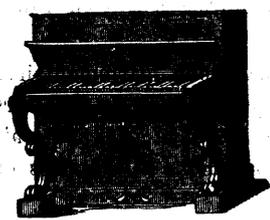
Le vingt-trois juin mil neuf cent, à neuf heures du matin, au Tribunal Supérieur de la Principauté,

D'UNE VILLA

sise à Monaco entre la rue des Vieilles-Casernes et l'avenue Saint-Martin, élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage, avec mansardes au-dessus, et jardin sur l'avenue Saint-Martin.

Mise à prix : 50,000 francs

Pour les renseignements, s'adresser à M^e VALENTIN, ou consulter le cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal Supérieur.



PIANOS NEUFS, de toutes marques, payables en 3 ans, à partir de 25 fr. par mois.

Alexandre KUNZ

Fournisseur de S. A. S. M^e le Prince de Monaco et du Casino de Monte Carlo

Monte Carlo, boulevard des Moulins, maison Jungmann
 Succursale à la Condamine : 15, rue Louis

A VENDRE dans de bonnes conditions, une MAISON située rue des Fours n°1, à Monaco-Ville. — S'adresser à M^e VALENTIN, notaire à Monaco, ou à M. BLANCHY, passage Grana, à Monte Carlo.

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala
 IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

La Maison Modèle est la plus ancienne de Monte Carlo; la nombreuse et élégante clientèle qui l'honore de sa confiance trouvera dans ses magasins un grand choix de nouveautés en ombrelles riches et cannes dernier genre vendues au prix de Paris, jouets, maroquinerie fine, papeterie, photographies, parfumerie, cravattes, roulettes et tapis. Articles de voyage à prix réduit.

Fabrique de marqueterie en bois d'olivier.

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885; Paris, 1889

English spoken — Man spricht deutsch

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
 MONACO-CONDAMINE

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX
 VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

BONNE OCCASION

Une des plus importantes maisons de fleurs de Monte Carlo, et des mieux situées, avec riche installation et bonne clientèle est à remettre.

Long bail, loyer très avantageux.

S'adresser au bureau du Journal

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine
 et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

LE MONITEUR DE LA MODE
 paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
 LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
 CONTIENT:
 PLUS DE MODELES NOUVEAUX
 PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
 PLUS DE LITTÉRATURE
 PLUS DE RECETTES DE CUISINE
 PLUS DE RENSEIGNEMENTS QU'AUCUN AUTRE
 3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
 EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.
 3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
 ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Messieurs les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante-cinq ans, avec le concours des Compagnies :

- L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines) avec cartes Fr. » 75
- Livret-Chaix continental (mensuel) :
 1^{er} vol., réseaux français, avec huit cartes..... 1 50
 2^e vol., services étrangers, avec carte coloriée..... 2 »
- Livret-Chaix spécial de chaque réseau (mensuel) avec carte..... » 40
- Livret-Chaix de Voyages circulaires de chaque réseau avec cartes, plans et gravures..... » 30
- Livret de l'Algérie et de la Tunisie (mensuel) avec carte coloriée..... » 50
- Livret spécial des environs de Paris (mensuel) avec sept cartes..... » 25
- Livret de la banlieue avec carte... { Ouest..... » 10
 { Est..... » 10
- Livret des Rues de Paris (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des Théâtres..... 2 »

Imprimerie de Monaco — 1900

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Jun	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
	11	760.	759.7	759.	759.	759.4	23.	25.	27.	23.				21.5
12	60.	60.3	60.4	59.8	60.6	22.5	24.	25.	23.	21.	86	—	Variable.	
13	62.2	62.	62.	62.	61.9	22.5	24.	25.	22.	21.	86	—	—	
14	61.8	62.2	62.	61.8	61.6	23.	25.	27.	23.	21.	85	—	Beau.	
15	62.4	62.7	62.	61.5	61.3	23.	24.5	26.5	22.	21.	84	—	—	
16	61.5	61.4	61.	60.4	61.	23.	25.5	27.	22.5	21.	86	—	—	
17	62.	62.	61.5	61.4	61.4	22.5	25.	26.5	22.5	21.	85	—	—	
DATES		11	12	13	14	15	16	17						
TEMPÉRATURES EXTREMES		Maxima		27.5	25.	25.	27.5	26.5	27.5	26.5	Pluie tombée: 0 ^{mm}			
		Minima		20.	20.	20.	19.5	20.	20.	20.				